

**COMMUNE  
de  
St COLOMBAN DES VILLARDS**

\*\*\*\*\*  
Chef Lieu  
St COLOMBAN DES VILLARDS  
73130  
\*\*\*\*\*  
☎ : 04.79.56.35.72  
📠 : 04.79.59.42.81  
✉ : [mairie-st.col@wanadoo.fr](mailto:mairie-st.col@wanadoo.fr)

**6<sup>ème</sup> réunion de la  
COMMISSION DE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE**  
Mardi 9 décembre 2025 – 17h en Mairie  
Compte rendu n°6

**- Présents :**

- pour la Mairie de Saint-Colomban-des-Villards : Pierre-Yves BONNIVARD (Maire) / Christian FRASSON-BOTTON (3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire), Valérie FAVRE-TEYLAZ (Conseillère municipale), Marie-Thérèse LEDAIN (Conseillère municipale).
- pour les Socio-professionnels de Saint-Colomban-des-Villards : Cindy DIMPRE (Auberge du Coin), Dany FAVRE-TROSSON (association Et compagnie), Lionel GIRARD (Skis Loc Conception), Myriam LIÉNARD (Naturopathie et massages), Claire MARTIN-COCHER (Association Les Villarins et Amis de la vallée des Villards), Guillaume MARTIN-COCHER (agriculteur et apiculteur), Josette ROSTAING-TROUX (association Et compagnie), Cécile VUAILLAT (Épicerie des Villards).
- pour la régie du domaine skiable de Saint-Colomban-des-Villards : Simon CARTIER-LANGE (Chef de secteur et chef des pistes), Cyriaque REMY (Chef des pistes adjoint).
- pour le Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards (SIVAV) : Lucie GILLIBERT (Chargée de mission VTT).

**Absents Excusés :**

- pour la Mairie de Saint-Colomban-des-Villards : Christine REFFET (2e Adjointe au Maire), Stéphanie LAFAYE (Conseillère municipale), Corinne BRIFFAUD (Secrétariat à l'accueil de la Mairie), Élodie PERRIN (Secrétaire de la Mairie).
- pour la Mairie de Saint-Alban-des-Villards : Jacqueline DUPENLOUP (Maire).
- Pour l'Office de Tourisme : Marie BONOT (Directrice), Céline CLERIN (Conseillère en séjours)
- pour les socio-professionnels de Saint-Colomban-des-Villards : Véronique GRASSI (Intervenante ADMR sur Saint-Colomban et Saint-Alban-des-Villards).
- Autres : Nicole AUBERT (citoyenne et contribuable).

## **1/ Approbation du compte-rendu de la 5<sup>ème</sup> réunion du 24 novembre 2025**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité et sans remarque.

## **2/ Point à date sur l'ouverture du Domaine skiable (saison 2025/2026)**

### **• Régie municipale**

Le Maire, Pierre-Yves BONNIVARD, indique que tout sera prêt pour l'ouverture du domaine skiable, le 20 décembre prochain, si l'enneigement le permet. À ce propos, il souligne le travail qui a été réalisé par la Mairie, et en particulier par Catherine BOUCHAGE.

### **• Domaine skiable, marques « *Sybelles* » et « *Sybelles.ski* »**

Le Maire rappelle que l'arrêt de la liaison avec le Domaine skiable des Sybelles nécessite la mise en place d'un dispositif en matière de sécurité et d'information des skieurs dans le secteur du col de Bellard en lien avec les sociétés exploitantes du domaine des Sybelles.

Simon CARTIER-LANGE précise que, pour des raisons de sécurité, il s'agit d'empêcher les skieurs de prendre la descente et de s'aventurer dans la combe de Bellard en direction de Saint Colomban des Villards, sans possibilité de prendre un appareil pour remonter.

Une signalétique adaptée a été actée lors d'une réunion, le 2 décembre 2025, entre Pierre-Yves BONNIVARD, maire de Saint-Colomban-des-Villards ; Laurent DELÉGLISE, directeur général des sociétés SOREMET-SATVAC-SAMSO, et des chefs des pistes de ski intervenant sur différents secteurs du domaine skiable de Saint-Colomban-des-Villards.

Au cours de cette réunion, il a été rappelé que la société SOREMET-SATVAC-SAMSO est propriétaire des marques « *Sybelles* » et « *Sybelles.ski* ». À ce titre, en raison de l'arrêt de la liaison avec le Domaine des Sybelles et dans un objectif de transparence pour la clientèle, le Domaine skiable de Saint-Colomban-des-Villards et les autres organisations locales (OT, hébergeurs, etc...) ne peuvent pas, légalement, utiliser dans leur communication ou promotion ces marques « *Sybelles* » et « *Sybelles.ski* » sous quelque forme que ce soit.

Le Maire ajoute qu'à Saint-Colomban-des-Villards, les banderoles, panneaux... qui portent ces marques vont être retirés.

Cindy DIMPRE signale qu'en raison des interdictions d'emprunter certaines pistes, ses clients n'ont pas d'autres choix que de monter à l'Ormet Supérieur. Simon CARTIER-LANGE précise que certaines zones sont interdites d'accès car elles sont dangereuses (risque d'avalanches notamment, ...).

- **ESF**

Pour cette saison hivernale 2025/2026, l'École du Ski Français (ESF) de la station devrait accueillir ses premiers clients à partir du 20 décembre, si l'enneigement le permet.

Le concours du Syndicat national des moniteurs du Ski Français, et de son vice-président, Christian Grange, a permis de trouver une solution pour faire fonctionner l'ESF de Saint-Colomban-des-Villards en conformité avec la réglementation en vigueur.

Gabin Girard sera à Saint-Colomban-des-Villards cet hiver.

À noter que le Chef des pistes adjoint, Cyriaque Rémy, qui vient d'être recruté au sein de la Régie du Domaine skiable de Saint-Colomban-des-Villards, est moniteur de ski diplômé d'État depuis une quinzaine d'années.

La traditionnelle descente aux flambeaux pourra être organisée avec les moniteurs locaux s'ils sont volontaires.

### **3/ Programme d'activités sportives et d'animations pour la saison hivernale 2025/2026**

#### **Front de neige**

#### **Activités sportives et de pleine nature**

La Commission passe en revue les activités et animations hivernales retenues au cours des dernières réunions en apportant des précisions et compléments si nécessaires :

- **Ski alpin** : l'objectif est d'attirer un large public familial de skieurs débutants. Le domaine skiable sera ouvert avec le Tapis de l'Ourson, le téléski de l'Épinette et le téléski de Rogemont.
- **Raquettes à neige** : cet hiver, les adeptes de raquettes auront le choix entre six parcours à Saint-Colomban-des-Villards et six parcours à Saint-Alban-des-Villards (*voir les itinéraires en document joint*).

Lucie GILLIBERT précise qu'un balisage provisoire des nouveaux parcours de Saint-Colomban-des-Villards est en place.

Le service des pistes se chargera de placer une flamme au départ de l'itinéraire raquettes le Coin/l'Ormet pour en fermer l'accès en cas de risque d'avalanche élevé sur cette zone ? Il y a un ancien couloir d'avalanche répertorié sur les cartes, juste au-dessus du départ du chemin des côtes, au Châtelet.

- **Ski de randonnée** : le versant Belledonne de la Vallée des Villards est une destination recherchée pour les pratiquants de ski de randonnée. L'arrêt du télésiège de l'Ormet permet de développer cette activité avec des itinéraires balisés et sécurisés d'initiation sur l'autre versant de la vallée. La montée se fera sur la piste d'été de

l'Ormet jusqu'à l'Auberge du Coin, avec la possibilité de rejoindre le sommet de l'Ormet sur le tracé raquettes à neige. La descente s'effectuera par la piste d'hiver.

- **Luge** : historiquement, une piste est réservée aux enfants, sur le Front de neige, à proximité du Tapis de l'Ourson, côté Nanchenu.

Afin de libérer de l'espace dans ce secteur, Simon CARTIER-LANGE indique qu'une étude est en cours pour une éventuelle utilisation de la passerelle d'arrivée du télésiège comme piste de luge. Damée, cette passerelle – laissée libre cet hiver –, serait dédiée à la luge et sécurisée. Une cohabitation harmonieuse entre toutes les activités sur ce secteur devra être mise en oeuvre.

- **Biathlon Laser** : deux prestations seront assurées avec quatre pistes de tir : l'une le dimanche 21 décembre 2025 (10h à 14h), l'autre pendant les vacances scolaires de février 2026.
- **Laser Game** : pendant les vacances scolaires, deux fois par semaine, avec un minimum de quatre personnes.
- **Pack d'activités encadrées et d'outils pédagogiques** proposés par le Comité de Savoie des Clubs alpins et de montagne. La proposition de ce Comité peut s'adapter aux souhaits de la commune.

Marie BONOT a informé par mail la Commission qu'elle a rencontré avec Stéphanie LAFAURY des représentants de ce Comité. « *Ils doivent revenir vers la commune avec un devis et un planning des activités mis à jour. C'est une belle offre qui est proposée pour diversifier l'offre de la vallée des Villards. L'Office de tourisme communiquera sur les différentes animations et activités proposés durant les vacances de février, l'encaissement et la commercialisation seront gérés directement par le Comité (en carte bancaire sur TPE portable) et sur place de l'activité. Une convention devra être établie entre la commune et le Comité pour le côté financier de ce projet.* »

## Dans le village

### Activités culturelles, découverte du Patrimoine, détente et loisirs, événements (saison hivernale 2025 / 2026)

- **20 et 23 décembre 2025 - Fenêtres de l'Avant** avec promenades dans les hameaux de Saint-Colomban-des-Villards. Animation organisée par l'association Les Villards, Patrimoine et Culture.
- **21 décembre - Trail hivernal des Villards by Dare 2b.** Cet événement sportif (course de 10 kilomètres) est organisée en collaboration avec Maurienne ski alpinisme. Elle marquera le lancement de la saison hivernale.
- **22 et 23 décembre 2025 - Marché de Noël** à la Salle des Fêtes (14h à 18h). Organisé par l'association La Fine Équipe.

- **22 et 29 décembre 2025 - Balade aux lampions** (17h30/18h30) au départ de l'OT pour une visite des hameaux... Une manière conviviale de découvrir le Patrimoine local.
- **23 décembre 2025 - Spectacle de sculpture sur glace**, en clôture du Marché de Noël.
- **24 décembre 2025 - Veillée de Noël**, à l'Église.
- **26 décembre et 30 décembre 2025 - Rendez-vous des fondues.** À partir de 11h, dégustation de fromages savoyards lors de fondues préparées en plein air, au pied des pistes.
- **29 décembre : Balade gourmande et contée, animée par Zian des Alpes**, autour du village. Dégustation de produits locaux (chocolat, fromage, miel). Départ devant l'OT à 17h pour 1h/1h30 de balade. Lier la gourmandise à la découverte de contes et récits.
- **31 décembre 2025 - Feu d'artifice (bal annulé).** Le Club des Sports n'assurera pas l'organisation du bal cette année puisqu'il a décidé de "*se mettre en sommeil*".
- **7 janvier 2026 - Cinébus** avec le film tout public : « Le Secret du loup d'Éthiopie », un loup qui butine et se prend pour une abeille. Projection à 16h, à la Salle des Fêtes, en présence du réalisateur.
- **10 février 2026 - Concert de Gospel** en l'Église de Saint-Colomban-des-Villards.
- **17 février 2026 - Spectacle très jeunes enfants (30 minutes, 587€) et spectacle tout public (50 minutes, 856 €)**, avec deux comédiens. Proposition de Saint-Alban-des-Villards. Jacqueline DUPENLOUP évoque une possibilité de subvention de « *Savoie en Scènes* ». Elle préconise de monter un plan de financement : « *Savoie en Scènes* », communes et OT. Ce travail pourrait être réalisé en lien avec le secteur jeunesse de DECLICC.
- **Février 2026 - animation avec la Fondation FACIM.** Proposition de Saint-Alban-des-Villards. La Maire prendra contact avec Alice LAUGA, référente en Moyenne Maurienne.
- **30 mai 2026 - Spectacle « Le beau Monde »** - Proposition de Saint-Alban-des-Villards. Porté par Espace Malraux et monté par des comédiens venus en résidence artistique au printemps 2025 à Saint-Alban. Le spectacle pourrait être présenté, soit sur le terrain multisport du plan d'eau à Saint-Colomban, soit dans la Salle des Fêtes de Saint-Colomban.

## Autres projets...

- **Spectacle lumineux immersif** - Marie BONOT évoque le spectacle lumineux : « Vercors en lumière ». La présentation de ce spectacle est diffusée sur le site Villard-de-Lans/Corrençon-en-Vercors : « *À Bois Barbu, à Villard-de-Lans, la forêt se métamorphose à la*

*nuits tombées en un spectacle féérique pour petits et grands. Laissez-vous guider par Papito et sa petite-fille le long d'un sentier balisé et éclairé. De quoi (re)découvrir les paysages, les espèces et les histoires qui façonnent notre beau Vercors. »*

Pour voir si des secteurs de Saint-Colomban pourraient se prêter à ce type de spectacle, une rencontre est prévue par l'OT avec des responsables du spectacle du Vercors, sur site, le 11 décembre. Il n'existe pas de spectacle similaire en Maurienne.

Marie BONOT informe la Commission par mail de son premier échange avec la société Orphéo, spécialisée dans la création de parcours nocturnes immersifs, afin d'étudier la possibilité d'implanter un parcours conté lumineux dans la Vallée des Villards, au niveau du plan d'eau de Saint-Colomban-des-Villards.

Orphéo développe des parcours nocturnes associant :

- un audio-guide synchronisé avec différents points d'intérêt,
- l'utilisation d'un casque individuel (sans haut-parleurs extérieurs),
- une mise en lumière et une scénarisation dédiées.

Un projet similaire a récemment été installé à Villard-de-Lans. Il a enregistré 23 000 visiteurs cet été, démontrant l'attractivité de ce type d'animation.

### **Conditions techniques**

Pour envisager la création d'un parcours d'environ 1,2 km, Orphéo a précisé les besoins suivants :

- cheminement large et accessible dans la nature,
- terrain communal,
- zones ouvertes à certains endroits pour des jeux de lumières,
- alimentation électrique triphasée,
- présence d'un parking et de sanitaires,

### **Modalités d'exploitation envisagées**

Le modèle économique reposera sur une Autorisation d'Occupation Temporaire de 5 ans octroyée à Orphéo.

- La commune percevrait un loyer annuel et assurerait l'entretien des accès et chemins.
- Orphéo prendrait en charge :
  - la conception et l'installation du parcours,
  - la billetterie (vente sur place) et possible en plus par d'autres organismes OT voisins, Trans-Alpes...,
  - la communication de ce spectacle nocturne,
  - le recrutement et la gestion du personnel saisonnier,
- Une réversion d'environ 5-8 % des recettes à la commune serait envisageable.
- Seul un petit local ou chalet serait à mettre à disposition pour la billetterie et le stockage du matériel.

### **Lieu**

Idée de développer le parcours dans la zone de loisirs du Plan d'eau.

### **Prochaine étape**

Une visite de terrain est prévue le jeudi 11 décembre, en présence de Stéphanie Lafaury, afin de vérifier la faisabilité du parcours autour du Plan d'eau.

- **Reconversion du local d'accueil du public (billetterie) du Bâtiment des remontées mécaniques, à La Pierre.** Ce local ne sera pas utilisé cet hiver puisqu'il n'y aura pas de vente de forfaits de ski. Stéphanie LAFAURY suggère de l'ouvrir pour un autre usage : exposition temporaire d'artistes et artisans locaux ? présentation sous vitrines (fermées à clé) du savoir-faire des artisans locaux ?

L'idée est approuvée par la Commission. Le Maire donne son accord pour l'utilisation des locaux.

- **Refuge non gardé de la Combe du Merlet** - Proposition de Saint-Alban-des-Villard. Ce projet avance : étude de faisabilité financée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) ; avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ; de l'État. Jacqueline DUPENLOUP : « *Nous aimerais qu'il soit le premier maillon d'une chaîne d'hébergements d'altitude du côté Belledonne. C'est un projet de diversification* ».
- **Création d'un sentier des cristaux reliant les deux communes de la vallée des Villards** - Ce projet est porté par un groupe de passionnés (dont Mathieu Taboury), qui se réunit périodiquement pour un classement de la collection de minéraux donnée par Mme SEGARRA.

Marie BONOT a informé la Commission par mail de sa rencontre avec Guillaume Ruel, co-directeur de la SEVLC (Société d'Equipements de Villard-de-Lans Corrençon-en-Vercors). Cette société est propriétaire des remontées mécaniques de la station de Villard-Corrençon.

« *L'objectif de la rencontre était d'évoquer les activités actuellement développées par cette station et la stratégie de diversification menée sur leur domaine. Ces informations peuvent nous inspirer pour notre propre diversification avec des activités familiales et ludiques.* »

### **Activité Mountain Kart**

L'activité Mountain Kart est aujourd'hui gérée directement par les remontées mécaniques de Villard/Corrençon.

Elle nécessite la présence d'une remontée mécanique en fonctionnement (une pince fixe étant plus complexe à exploiter).

Résultats économiques : environ 10 000 descentes par saison ; tarifs : 20 € la descente, chiffre d'affaires annuel : 170 000 € HT.

### **Autres activités développées par la SEVLC**

La SEVLC a fait le choix de diversifier les activités de loisirs afin de prolonger la saison et d'attirer un public plus large.

### **Tyrolienne à virages**

Prestataire : Indiana Aventure (Pascal Berger – Morzine)

Longueur : environ 300 m

Investissement : ~250 000 €

Tarifs : 10 tickets à 30 € / 6 € la descente.

### **Tubing (été)**

Activité accessible à tous, sans contraintes particulières de sécurité

Coût d'aménagement : environ 100 € / mètre (avec tapis roulant)

Fonctionne très bien en complément du kart.

### **Diversification autour du plan d'eau**

La SEVLC poursuit également la réflexion sur le développement du Plan d'eau pour renforcer l'offre estivale.

Idée évoquée : bubble bulles (structures gonflables sur l'eau).

**La 7ème réunion de la Commission sur la diversification  
de l'offre touristique se tiendra le lundi 5 janvier 2026 à 15h30,  
en Mairie de Saint-Colomban-des-Villards.**

Le Maire,

Pierre-Yves BONNIVARD

